

Procès-Verbal de la Séance du 14 mars 2023

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 14 mars 2023 à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

Présents : Mmes Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT, Noémie BERTHE, Dorothée GARNIER, Catherine GAMICHON-NOËL, Murielle CALLEUX

Mrs Frédéric LANGLOIS, Patrice CAUDRON, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE, Sylvain CUYER

Absents avec pouvoir : Cédric DEMARCY donne pouvoir à Jean-Claude BAGUET,

Absent excusé : Patrick LAURENT, Sophie FOUCAULT

Formant la majorité des membres en exercice,

Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 7 FEVRIER 2023.

Didier DAUBOIN précise que la prise en charge de l'accès PMR est à la charge de la Commune, et non de la paroisse.

Effectivement la prise en charge de l'accès PMR revient à la commune.

Murielle CAYEUX fait la remarque concernant les déchetteries : elle trouve dommage que les deux déchetteries gérées par la CCPV soient fermées le même jour (lundi).

Philippe PICQUE explique que la fréquentation très faible du lundi a amené la CCPV à faire ce choix.

Dorothée GARNIER et Annick DUPONT précisent qu'il y a eu une inversion des dates pour les assemblées générales de l'EMION et du COMITE DES FETES. L'Assemblée Générale de l'EMION était le 8 mars, et celle du COMITE DES FETES le vendredi 3 mars.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal.

2. RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE L'ADICO

M le Maire fait une lecture de certains passages de la synthèse de la Cours Régionale des Comptes concernant l'ADICO. Cette association devra apporter une réponse à ce rapport.

Aucunes remarques ou questions ne sont formulées par le Conseil Municipal.

3. REMBOURSEMENT DE LA RESERVATION DE LA SALLE DE L'ANCIENNE ECOLE DES GARCONS

Mr le Maire explique au Conseil Municipal que suite à l'annulation de la réservation de la salle de l'ancienne école des garçons du 22 avril 2023. Le chèque de caution d'un montant de 75€ ayant été encaissé, il est nécessaire de délibérer afin de procéder à son remboursement.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour rembourser cette réservation.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de rembourser la somme de 75€.

4. EXTENSION DES RESEAUX RUE DE L' ARTISANAT

Suite à la décision de prendre en charge les réseaux d'électricité et d'eau jusqu'au terrain de la SCI GODEFROY, Monsieur le Maire donne les montants de ces travaux :

- Electricité (SE60) 5446.35 €HT
- Eau (VEOLIA) 6 472 € 40TTC

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation de ces travaux.

5. PLUIH DERNIER ZONAGE :

Mr le Maire présente les modifications concernant le dernier zonage :

- Hameau de Riffin, zone de jardins derrière les habitations
- Changement de qualification du terrain de la Maison Familiale Rurale, afin d'y accueillir le nouveau magasin Gamm Vert
- Changement de qualification du terrain situé dans la « La Vallée des Vignes » afin d'y implanter une zone artisanale et économique.

Sylvain CUYER fait la remarque qu'il faut rester sur ses « gardes » car le dossier doit être visé par les services de l'Etat.

6. RAPPORT DE LA COMMISSION DE TRAVAUX (dégâts sur les bâtiments des services techniques)

La commission s'est rendue en premier lieu au 44 bis rue Crignon Fleury (bâtiment des services techniques) afin de constater les dégâts occasionnés par la tornade du 23 octobre 2022, puis au 39 route de Dieppe, pour visiter les locaux qui accueilleront les services techniques.

En cas de revente des locaux actuels Sylvain CUYER précise que le fait d'avoir 2 entrées, il est possible de faire une séparation, ce dernier se propose de s'occuper du montage et des formalités de ce dossier et le présentera à une prochaine réunion de conseil.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour que les services techniques s'implantent route de Dieppe.

Un courrier recommandé sera envoyé aux locataires, afin de récupérer les locaux, pressentis pour accueillir les services techniques.

7. COMMISSIONS ET QUESTIONS DIVERSES

M le Maire :

- Fait le point sur l'éventuelle démolition de la maison appartenant à M et Me COZETTE, ce sont les services de la Communauté de Commune qui sont en charge du dossier.

Sylvain CUYER, indique qu'il connaît, en cas de besoin, un professionnel de la démolition.

- Présente le dossier du SCS préparé par Thomas MARUTTE, secrétaire du club.

Le club souhaite la construction d'un terrain synthétique, d'un montant de 130 000€, dont le reste à charge pour la commune serait de 26 000€.

Murielle CAYEUX et Annick DUPONT demandent si éventuellement le Club peut participer.

Le Conseil Municipal est sensible au projet mais ses membres font remarquer que d'importants travaux sont actuellement en cours, et que dans un souci d'équilibre financier ce projet n'est pas une priorité pour le moment.

- Fait la distribution des convocations pour la commission des impôts directes prévue le 28 mars à 19h.

- Fait part du courrier du député Philippe BALLART, concernant son absence à l'Assemblée Nationale pour des problèmes de santé.

- Informe qu'un panneau d'affichage est installé dans le hameau de Riffin, ainsi que des panneaux de signalisation dans la rue Réquignard, rue des Lunetiers et d'Hémécourt et aux entrées de la commune.

- Une course de vélo organisé par le Cyclo Club de Fromerie aura lieu le 8 mai l'après-midi. Cette course se déroulera sur un parcours qui empruntera certaines rues de la commune.

- Le ramassage des encombrants est prévu le 17 avril.

- Fait un point sur la situation des commerces et des artisans :

Fermeture du magasin de fleurs

Fermeture de l'entreprise « LE PETIT TERRASSIER »

Ouverture du KEBAB SONGEONS

Changement de propriétaire du magasin « SAVEURS DES HALLES »

Implantation d'une nouvelle société dans la zone artisanale la « SCI GODEFFROY » (société de transports)

Reprise d'activité de l'usine AGRIFORM

- Les Hauts de France Propres, rendez vous samedi 18 mars à 9 h sous la Halle.

- La médiathèque a organisé le 1^{er} mars « le Printemps des poètes » .

- Le Concert du dimanche 12 mars à l'église avec la chorale « Chœur Cantus Félix de Beauvais » a obtenu un beau succès avec plus de 200 personnes.

M le Maire remercie Dorothee GARNIER et Didier DAUBOIN pour leur implication concernant l'organisation de ce concert.

- Fait part de l'appel du Docteur LAMBERTIN qui lui a confirmé son installation à Songeons pour cet été. De plus amples informations seront communiquées dans les mois qui viennent. Sylvain CUYER propose de les invier lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.-

Pascaline HAMONIER :

- Fait un compte rendu de la réunion AJS qui a eu lieu le 22 février, la décision a été prise d'organiser une « course de caisses à savon » le samedi 26 août (samedi de la fête patronale) avec la participation du Centre Social de Songeons. Souhaite l'implication d'un grand nombre de bénévoles pour organiser cette manifestation.
- Informe que le budget du SIVOS a été effectué et voté et précise qu'il n'y a pas d'augmentation pour la participation des communes.
- Des parents reçoivent actuellement des lettres d'huissier concernant des factures impayées de cantine, or il s'avère que c'est un disfonctionnement de la Trésorerie Générale et que le SIVOS n'est pas en cause.
- Informe que la « Boîte à livres » se termine.
- Précise que le logement du 24 rue des prairies, va être disponible, un appel à candidature va être effectué prochainement.

Frédéric LANGLOIS :

- Fait un point sur la commission fleurissement et fait part de son intention d'implanter un verger (une trentaine d'arbres fruitiers) derrière l'aire de camping car. M le Maire va faire part de cette suggestion lors du bureau de la CCPV qui aura lieu le mardi 21 mars.
- Informe de la mise en place d'un partenariat avec une association pour créer des nichoirs à mésanges afin de limiter la prolifération des chenilles processionnaires.

Patrice CAUDRON :

- Demande confirmation de la date de la réunion concernant le droit d'affermage. M le Maire lui précise que la réunion aura lieu le vendredi 24 mars à 14h.
- Fait le point sur le fonctionnement, le bilan annuel et les tonnages des déchetteries pour l'année 2022.

Didier DAUBOIN :

- Informe que les travaux de l'église sont dans leur dernière phase. Malgré la pose en urgence d'une jambe de force près de l'autel des infiltrations d'eaux ont toujours lieux, M LEGENDRE l'architecte a été informé et va faire part à l'entreprise de ce problème. La réception des travaux aura lieu le 29 mars à 14h.
- Précise qu'avec l'aide de Muriel GRENARD, le nettoyage des radiateurs a été effectué et qu'il a permis la remise en marche de 8 radiateurs sur 10.
- Informe d'un rendez vous jeudi 16 mars à 16h 30 avec Mr Martin au presbytère.

Annick DUPONT

- Fait un point sur la dernière fréquentation pour la séance du Ciné Rural et précise que le film présenté n'a pas connu un franc succès.

Dorothee GARNIER

- Informe qu'il n'y aura pas de séance de cinéma en avril.
- Qu'il faut prévoir un planning pour les futures projections.
- Demande si on peut informer les habitants concernant l'acquisition de bacs à compost.

- Informe que le Gala de danse aura lieu le samedi 17 juin à 20h à la salle du complexe sportif.
- Remercie de nouveau Didier DAUBOIN pour son implication lors du concert de dimanche, et remercie la commune pour la mise à disposition de la salle de la Mairie.
- Fait part du comportement déplacé, à son égard, de la part d'un agent technique, M le Maire indique que cet agent est assez coutumier des faits et qu'une mise au point sera faite très rapidement.

Catherine GAMICHON-NOËL

- Demande si une nouvelle information concernant les déjections canines peut être mise sur le site internet de la commune.
M le Maire précise qu'un arrêté sera pris à nouveau pour ce problème récurrent.
Un arrêté sera pris également pour le nourrissage des animaux sur la voie publique.

Murielle CAILLEUX

- Fait part des remerciements de Mme et M DE SAINT AUBIN pour le soutien du Conseil Municipal, suite à la tornade du 23 octobre.

Sylvain CUYER

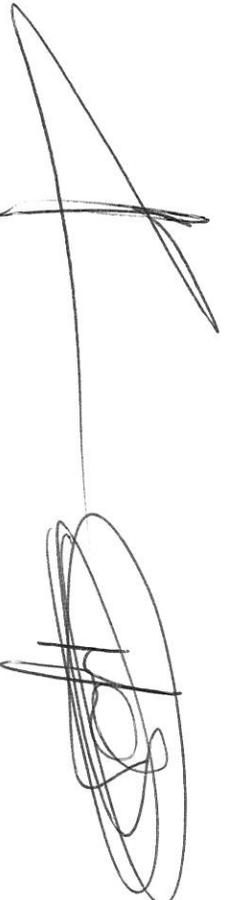
- Suite à sa remarque concernant le mauvais état du regard situé en bas de la rue des Champs, Mr le Maire indique avoir fait remonter l'information au maître d'œuvre Vincent BOULE.

Philippe PICQUE

- Rappelle les dates suivantes :
Repas des Cheveux Blancs le dimanche 19 mars à 12h à la salle de Morvillers
Bourse aux plantes le dimanche 16 avril le matin, rendez-vous à 7h30 pour les exposants
- Informe qu'il a gagné le concours du « DOMINO D'OR » et qu'il le remettra en jeu l'an prochain à Songeons.
M le Maire le félicite.

La séance est levée à 21 heures et 55 minutes.

La prochaine séance aura lieu le mardi 11 avril à 19h30.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a series of loops and a final vertical stroke.

